



DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

« SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 21 Mai deux mille vingt-quatre, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni au Bureau de Piste, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 07 Mai 2024

Nombre de membres en exercice : 16

Etaient présents :

MM. Patrick DELEBARRE, Dominique LEGRAND,

MM. Sébastien BROGNIART, Bernard GERARD, MM. Martin LEPOUTRE, Pierre VERLEY, Pierre-Jean ANDRAL,

MM. Jérôme MATHIEU, Louis LUTUN, Mmes Françoise GOUBE, Nathalie HERBAUX, Mmes Marie-Paule LEPERS, Michèle VANHOUTTE,

Etaient absents excusés :

MM. Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES, Jean-Philippe PROUVOST

N° 24-02-04

Finances

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2023

Rapport de M. le Président,

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est le suivant pour le SIGAL :

| SECTION | Résultat 2023 |
|----------------|---------------|
| Investissement | +202 151.53 € |
| Fonctionnement | +72 968.95 € |

L'instruction comptable prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif (72 968.95€) en tout ou partie :

- Soit en investissement au compte 1068 à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement.
- Soit en fonctionnement en report à nouveau parmi les recettes.

SIGAL Bureau de Piste 216, Parc de l'Aérodrome 59910 BONDUES

Tél: 03 20 98 34 95

Courriel: sigal-bondues@sigal.eu









Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le

ID: 059-245901095-20240521-24_02_04-DE

Nous vous proposons l'affectation suivante :

- Affectation en investissement

Compte 001 : résultat d'investissement reporté Compte 1068 : excédent de fonctionnement

- Affectation en fonctionnement

Compte 002 : résultat reporté de fonctionnement

+202 151.53 €

+ 24 369 €

+ 48 599.95 €

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical

Adhère à la proposition ci-dessus . Adhère à la proposition ci-dessus .

Adhère à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance du Comité pour la Gestion

Certifié conformé rate drome de Loisies.

Le Président Barrau de Piste

Le Président BONDUES

Tele 0 120 98 34 95

2